



COMPTE RENDU

Réunion Conseil Municipal – 11 Février 2019

Présents (CM) : J. RACINE, S. JEMEI, E. ONIMUS, S. RICHARD, S. MENNY, C. CONSTANT, H. COULON

Secrétaire de séance : S. JEMEI

S. HOFF, secrétaire de mairie a participé à la réunion.

Début de la séance à 19h30.

Thèmes

Validation compte-rendu du CM en date du 15/01/2019.

- Mr Cyril CONSTANT fait la remarque que sur le droit de préemption le n° de la parcelle n'est pas précisé. Il s'agit de la parcelle ZA 77. Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

Entretien du village – Etude des devis et choix d'une entreprise.

- Le conseil municipal étudie les devis reçus pour les travaux d'entretien de la commune. La société CREATIONS ET JARDIN SARL est retenue pour cette année. Elle s'occupera de la taille des arbres, la tonte et débroussaillage pour 8 passages à l'année. La taille des ~~massifs~~ et haies ainsi que le ramassage des feuilles seront également assurés.

Contrat pour un agent d'entretien de la mairie.

- L'embauche d'un agent d'entretien peut être géré directement par la mairie (bulletin de salaire, congés, cotisations sociales, arrêt maladie, ...). Il est également possible d'établir une convention avec le centre de gestion. Le conseil municipal se propose d'étudier cette convention avant de prendre une décision lors d'une prochaine réunion.

Point sur le recrutement du poste de secrétaire de mairie

- Trois candidatures ont été reçues suite à l'annonce parue sur le site du conseil de gestion.
 - ✓ Seule une candidature pourrait convenir à ce jour. Le conseil municipal espère recevoir de nouvelles candidatures dans les plus brefs délais.

Modification du règlement de la convention d'utilisation de la salle

- Suite aux travaux effectués dans la salle communale, la convention d'utilisation a été revue. Le conseil municipal décide de fixer une caution pour toute location à hauteur de 500€.
- Le prix de la location passe à 80€ pour le week-end et 50€ la journée.

Informations et questions diverses.

- Une partie du mobilier de la salle communale sera changé prochainement avec une priorité pour les chaises.
- Informations syndicales : Le nombre d'élèves au sein du RPI n'est pas assez élevé pour maintenir le nombre de classe actuel. Une classe pourrait fermer l'année prochaine.